Val-David
Un monde à part

MATIÈRES *résiduelles*

VOTRE GUIDE DE RÉFÉRENCE



Réduire, Réutiliser, Recycler et Valoriser

Val-David *emboîte le pas!*

La collecte des matières organiques représente un beau défi pour la Municipalité du Village de Val-David. Étant la première municipalité de la MRC des Laurentides à implanter la collecte des matières organiques putrescibles dite « 3e voie » sur l'ensemble de son territoire, notre objectif est de bien vous informer afin de faciliter l'arrivée du bac brun.

Dès septembre, des milliers de résidus verts et alimentaires seront ainsi détournés des lieux d'enfouissement pour être valorisés sous la forme de compost ou de biogaz. Cette initiative s'inscrit dans la foulée de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles qui interdira l'enfouissement des matières organiques en 2020.

Pas à pas nous arriverons à changer nos habitudes! Votre collaboration est essentielle, car chaque geste concret posé contribue à la sauvegarde de notre environnement, et ce, pour les générations actuelles et futures!

Saviez-vous que...

Approximativement **1387** tonnes de déchets domestiques et **573** tonnes de matières recyclables sont collectées annuellement dans notre municipalité !

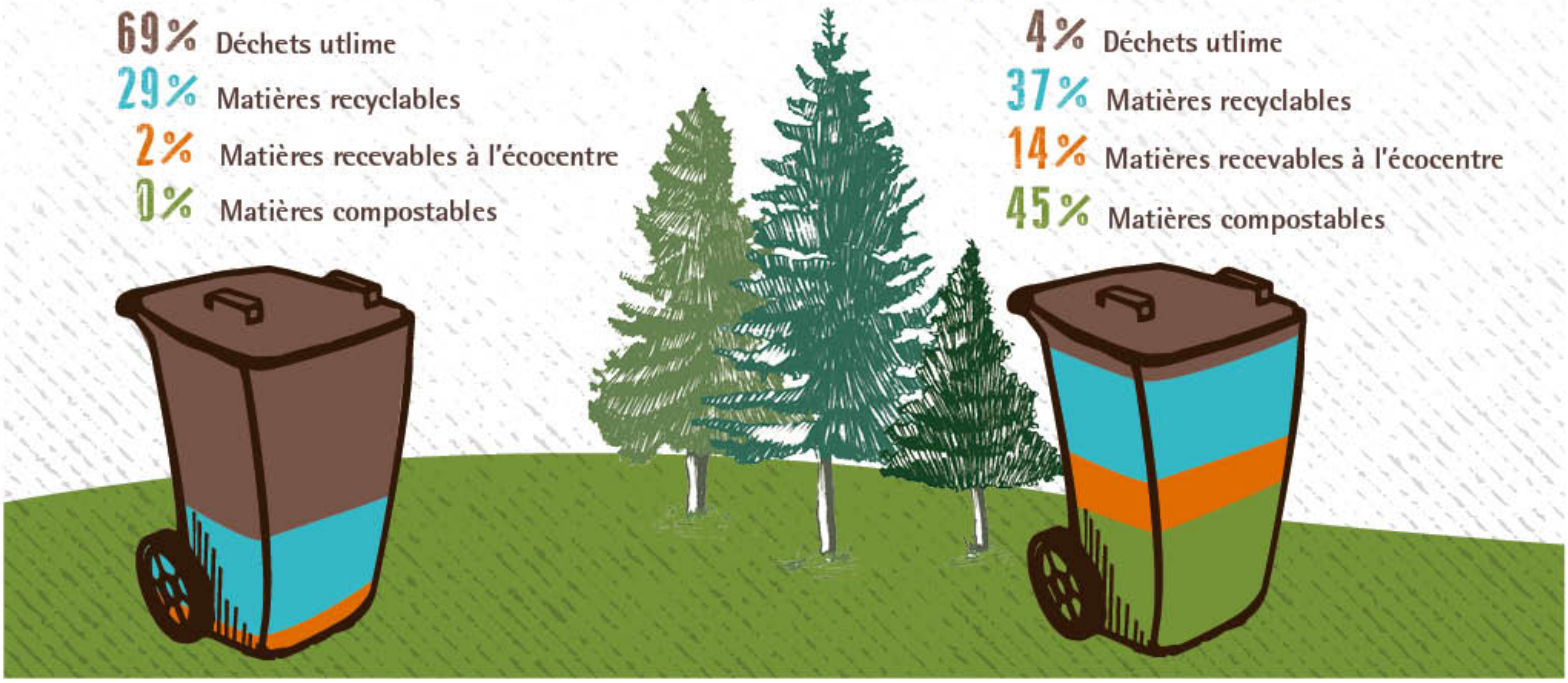
RÉPARTITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MRC des Laurentides 2015

- 69% Déchets utlime
- 29% Matières recyclables
- 2% Matières recevables à l'écocentre
- 0% Matières compostables

Souhaitée

- 4% Déchets utlime
- 37% Matières recyclables
- 14% Matières recevables à l'écocentre
- 45% Matières compostables



Pourquoi *introduire le bac brun?*

Les raisons sont multiples pour participer à la collecte des matières organiques et ainsi détourner le plus de matières résiduelles possible des sites d'enfouissement pour être valorisées sous la forme de compost ou de biogaz.

Selon Recyc-Québec, près de 45 % des matières qui composent le bac noir sont des matières organiques.

Enfouir ses déchets est une solution dispendieuse et non durable puisque les sites d'enfouissement arrivent à pleine capacité.

Notre production de déchets a **doublé en 40 ans.**

La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, préconise la valorisation de **100% des matières organiques d'ici 2020.** Il sera donc bientôt impossible, sous peine de pénalités financières, de négliger cette nécessité.

20% des émissions de méthane au Canada proviennent des lieux d'enfouissement. Le méthane (CH_4) a un pouvoir de réchauffement de l'atmosphère 21x plus puissant que le dioxyde de carbone (CO_2)

LES RÉPERCUSSIONS DE L'ENFOUISSEMENT :

- Produit des gaz à effet de serre
- Contamine les sols
- Représente une menace pour la nappe phréatique et les eaux de surface avoisinantes

HERBICYCLAGE

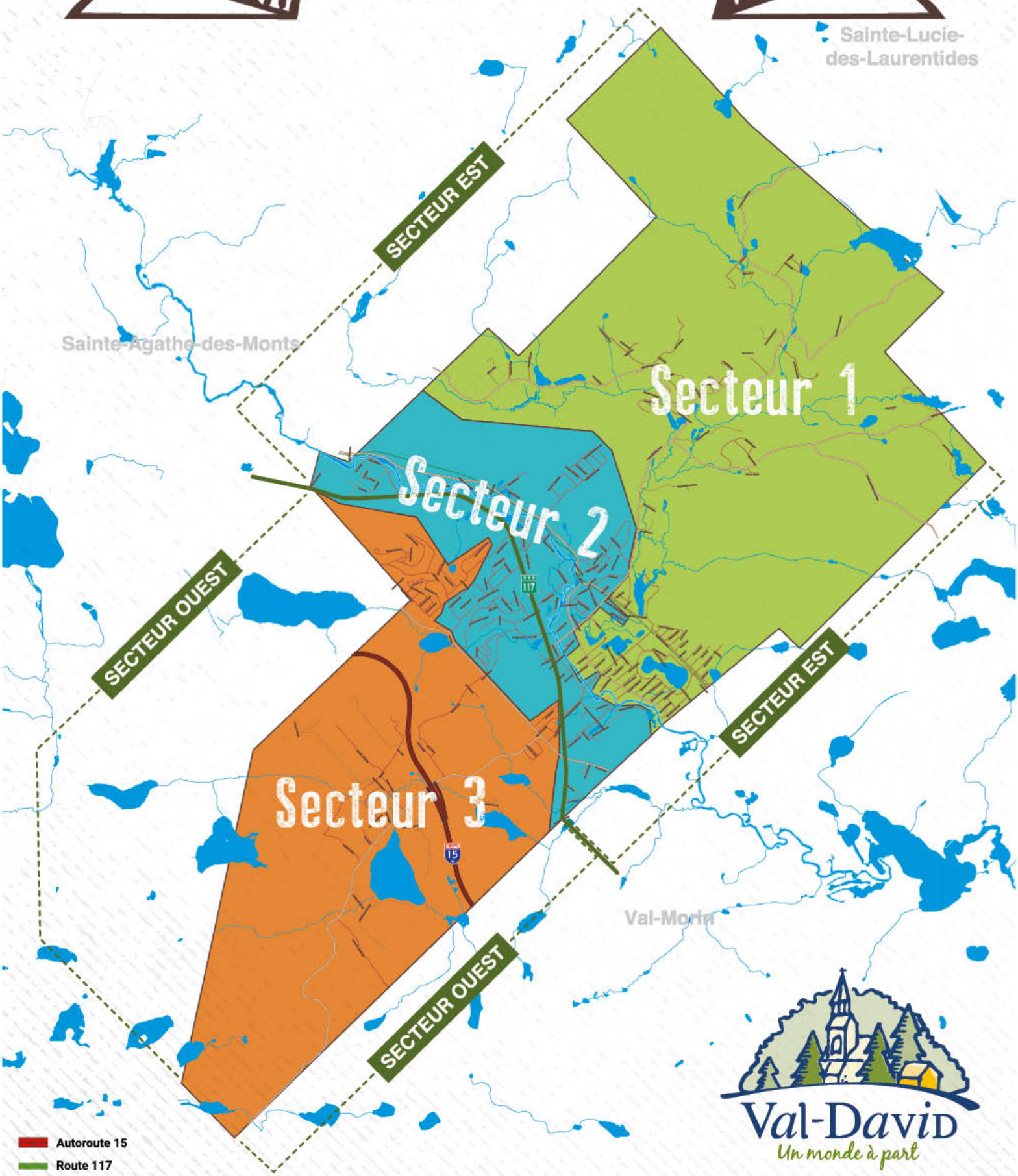
Une autre façon de réduire nos résidus qui consiste à laisser l'herbe coupée sur place.

Le compostage,

UN MOYEN NATUREL DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE !

Le compostage est un procédé naturel qui transforme la matière organique en un produit ressemblant à de la terre appelé humus ou compost. Il s'agit d'un engrais naturel riche, idéal pour le jardin et la pelouse. Une façon simple de rendre à la terre ce qu'elle nous a donné.

CARTE DES SECTEURS



Val-David
Un monde à part

Secteur 1

COLLECTES

BACS NOIR & VERT : LUNDI

BAC BRUN : JEUDI

Consultez le calendrier pour connaître les semaines de collecte

Mettre les bacs en bordure de la rue la veille de la collecte, les poignées et les roues orientées vers la maison

1er Rang de Doncaster
2e Rang de Doncaster
2e Rang, mtée du
Abbot
Achille
Aiguille, de l'
Albert-Dumouchel
Alpes, croissant des
Andrée-Sarazin
Aube, de l'
Balanger
Barbara
Bastien
Beaulieu
Belle-Étoile, de la
Birtch
Boisé, du
Boisés-Champêtres, ch
Brodeur
Campeau
Cap, du
Carmen
Cécile-Lafleur
Cedar
Cerf, du
Cime, de la
Cloutier
Condor, du
Côte, ch de la
Coudriers, des
Deschamps
Dion
Émérence-Ducharme
Falaise, croissant de la
Faubert
Flégère, de la
Gagnon, montée
Geais-Bleus, des
Gouin
Guenette
Hauts-Bois, des
Hilside
Jean-Morin
Jean-Paul Riopelle
Lachaine
Lake
Lamoureux
Laverdure
Lavoie
Léo-Piché
Marc-Aurèle-Fortin
Méandres, des
Mélèzes, des
Monette
Montcalm
Mont-Césaire, du
Mountain
Olivine-Dusseault
Pacifique, du
Pin, ch du
Réal
René
René-Davidson
Rivière, ch de la
(Sud de la rue de l'Église)
Robillard
Rolland-Plante
Rose-Marie
Sablière, de la
Saint-Adolphe
Saint-André
Saint-Charles
Sainte-Adèle
Sainte-Agathe
Sainte-Anne
Sainte-Lucie
Sainte-Marguerite
Sainte-Marie
Saint-Jean
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Michel
Sapinière, de la
(sud de la rue de l'Église)
Savard
Spruce
Stéphanie
Tamarac
Tour-du-Lac, du
Val-Anger
Vinet

Secteur 2

COLLECTES

BACS NOIR & VERT : MARDI

BAC BRUN : JEUDI (est de la 117) – VENDREDI (ouest de la 117)

SECTEUR 2 (EST DE LA 117)

INCLUANT LES NUMÉROS CIVIQUES IMPAIRS DE LA 117

1e Avenue
2e Avenue
3e Avenue
4e Avenue
5e Avenue
Académie, de l'
Adélard-Laviolette
Air-Pur, ch de l'
Arthur-Frenette
Beaulne-Jutras
Beaumont
Beauséjour
Bellevue
Bleuets, des
Blondin
Bosquet, impasse du
Bouchard
Boutin
Buchanon
Cécile
Cédrière, de la
Centre, du
Champêtre
Chèvrefeuilles, des
Christian
Dinandier, du
Domaine, du
Dubois
Duquette
Église, de l'
Ermitage, de l'
Ernest-Brousseau
Fougères, des
Gaston
Guertin
Hauteurs, des
Hermine-Thibeault
Île, ch de l'
Jean-Baptiste-Dufresne
Joseph-Belisle
Lavallée
Lauzon
Léveillée
Le Villageois
Lis, des
Maurice-Monty
Merette
Michaud
Morin, route
Muguets, des
Noel
Osias
Ouimet
Pensées, des
Pétanque, de la
Pilon
Prédéal-Trudeau, mtée
Raymond
Rémi-Vézina
Renard-et-du-Corbeau
Riverside
Rivière, ch de la
Roses, des
Saint-Joseph
Saint-Luc
Sainte-Olive
Saint-Louis
Sapinière, de la (nord de la rue de l'Église)
Ulric-Ménard
Val-des-Monts, du
Xavier

SECTEUR 2 (OUEST DE LA 117) INCLUANT LES NUMÉROS CIVIQUES PAIRS DE LA 117

Alarie
Bedford
Bouleaux, des
Duguay
Fournelle
Gorup
Grand-Marnier, du
Harrisson
James-Guitet
Le Familial
Maisonneuve
Mont-Vert, ave du
Paquette, ch
Pruches, des
Rivard
Roger
Sommet-Vert, du
Val-David-en-Haut, de
Vallée-Bleue, ch de la
Vendette

Secteur 3

COLLECTES

BACS NOIR & VERT : MERCREDI

BAC BRUN : VENDREDI

7e Rang
8e Rang, mtée du
10e Rang
Adrienne
Arosa, d'
Auvernier, d'
Canadienne, de la
Cervin, du
Chandolin, de
Château-d'Aix, de
Châtel-Saint-Denis, de
Continental, du
Denise
Diana
Gascon Est, ch
Gascon Ouest, ch
Innsbruck, d'
Jacques
Lac-Green-Valley, du
Lausanne, de
Leclerc
Lilas, des
Lucerne, de
Lucille
Lugano, de
Manolakos
Marie-Anne
Matterhorn
Napoléon-Gascon
Normandin
Ovide
Paquin, ch
Parent
Perdrière, de la
Saint-Anton
Sources, des
Trudeau, mtée
Verbier, de
Volière, de la
Wilfrid



Matières acceptées dans le *bac vert*

Papier et carton

- ✓ Journaux, circulaires, revues
- ✓ Feuilles, enveloppes, sac de papier
- ✓ Livres, annuaires téléphoniques
- ✓ Rouleaux et boîtes de carton
- ✓ Boîte d'œufs
- ✓ Contenants à liquide (lait, jus, berlingot, contenants aseptiques de type Tetra PakMD)

Plastique

- ✓ Bouchons et couvercles
- ✓ Sacs et pellicules d'emballage
- ✓ Bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :



Verre

- ✓ Bouteille et pots peu importe la couleur

Métal

- ✓ Papier et contenants d'aluminium
- ✓ Bouteilles et canettes d'aluminium
- ✓ Boîte de conserve
- ✓ Bouchons et couvercles



Renseignements : www.recreer.ca



Matières acceptées dans le *bac noir*

- ✓ Couches et produits hygiéniques (ex. : serviettes, lingettes, ouate)
- ✓ Plastique avec le symbole 6 ou sans symbole de recyclage
- ✓ Bouchon de liège
- ✓ Styromousse (ex. : barquettes de viande)
- ✓ Sacs d'aspirateurs et les balayures
- ✓ Produits cirés (soie dentaire, cure-oreilles, carton ciré, chandelles)
- ✓ Charpie de sécheuse et feuilles d'assouplisseur
- ✓ Caoutchouc
- ✓ Verre brisé, vaisselle, miroir, porcelaine et ustensile
- ✓ Contenants et emballage de carton ciré ou de matériaux composites (multicouches avec carton, aluminium et plastique à l'intérieur)
- ✓ Feuilles de balais jetables (type Swiffer)
- ✓ Sac de croustilles
- ✓ Gomme à mâcher









Matières acceptées dans le *bac brun*

Les sacs de plastique, réguliers, biodégradables ou oxobiodégradables sont prohibés dans les bacs bruns

Les résidus alimentaires

- ✓ Fruits et légumes cuits ou crus
- ✓ Coquilles d'œufs
- ✓ Coquilles de crabe et de homard
- ✓ Aliments en poudre
- ✓ Viandes et os, poissons, fruits de mer et leur coquille
- ✓ Céréales, grains, pâtes, pains
- ✓ Café (grains, marc, filtres) et thé (poches et feuilles)
- ✓ Noix et écailles
- ✓ Restants de table
- ✓ Autres : farine, sucre, sauce, nourriture pour animaux, gâteaux, sucreries, etc.



Les résidus verts

- ✓ Feuilles mortes, résidus de jardin, rognures de gazon, plante
- ✓ Petites branches (diamètre maximal de 1 cm et longueur maximale de 60 cm
- ✓ Plantes intérieures
- ✓ Petits résidus de bois : bran de scie, copeaux, écorces, petites racines



Papiers et cartons souillés

- ✓ Essuie-tout, serviettes de table, papiers mouchoirs
- ✓ Papiers et sacs de papier pour emballer les résidus alimentaires
- ✓ Papiers et cartons souillés par des résidus alimentaires (assiettes de carton, boîtes de pizza, etc.)
- ✓ Emballages sans broche de métal

Les autres matières

- ✓ Cheveux, poils, plumes
- ✓ Litière de petits animaux (chat, lapin, hamster)
- ✓ Cendre (froide – après 4 semaines)
- ✓ Tabac et papier à cigarettes, cigarette et cigarillo (sans filtre)
- ✓ Sacs de papier avec pellicule de cellulose (ex. : sac au sol)

Matières refusées

- ✗ Sacs de plastique réguliers, biodégradables ou oxobiodégradables
- ✗ Couches et produits sanitaires
- ✗ Résidus de construction, de rénovation et de démolition
- ✗ Résidus domestiques dangereux : huiles, peintures, solvants, pesticides, engrais, essence, bois traité, piles
- ✗ Textiles (même les vêtements avec fibres organiques)
- ✗ Produits cirés : soie dentaire, cure-oreilles, carton ciré, chandelles
- ✗ Médicaments et déchets biomédicaux
- ✗ Sacs d'aspirateur et leur contenu
- ✗ Charpie de sécheuse et feuilles d'assouplissant
- ✗ Animaux morts
- ✗ Tout objet électronique, même petit
- ✗ Plantes exotiques envahissantes (Berce du Caucase, Renouée japonaise, Phragmite, Salicaire pourpre)

TRUCS & ASTUCES

Gestion de votre bac brun



QUELQUES RÈGLES DE BASE POUR BIEN GÉRER VOTRE BAC BRUN

Utilisez des sacs de papier.

Ajoutez du papier journal : alternez avec les matières humides à l'intérieur du bac.

Ajoutez un peu de résidus verts secs de préférence.

Entretien du bac brun : saupoudrez régulièrement un peu de bicarbonate de soude dans le bac et nettoyez-le régulièrement avec un peu d'eau et vinaigre blanc.

POUR ÉVITER LES ODEURS

Faites une lasagne ou des papillotes avec du papier journal.

Laissez sécher vos résidus verts avant de les mettre dans le bac roulant brun.

Placez votre bac roulant brun à l'ombre.

Sortez votre bac brun à toutes les collectes peu importe la quantité de matières.

Rincez votre bac roulant brun régulièrement après la collecte.

POUR ÉLOIGNER LES PETITS ANIMAUX

Appliquez une crème au menthol ou un onguent contre la toux (Vicks) autour du couvercle pour les éloigner.

Attachez le couvercle avec une corde élastique (à enlever le jour de collecte).

POUR ÉVITER LES INSECTES

Enveloppez vos restes de viande, de volaille ou de poisson dans du papier journal ou dans un sac de papier.

Évitez le liquide.

Congelez les restants de viande et de poisson et déposez-les dans le bac le jour de la collecte.

Éliminez les vers blancs en versant un peu de sel ou de vinaigre à l'intérieur du bac.

POUR ÉVITER LE GEL

Recouvrir le fond du bac brun roulant en hiver d'une couche de papier journal ou d'un morceau de carton pour éviter que les matières ne collent.

Évitez les liquides pour ne pas que les matières collent aux parois du bac roulant brun et gèlent.

QUESTIONS *réponses* ??????

Pourquoi des bacs bruns si on fait déjà du compostage domestique?

Le bac brun est un complément au compostage domestique. Le compostage domestique ne permet pas de valoriser la totalité des matières organiques produites par un ménage. Ainsi, on ne peut pas mettre les viandes, poissons, produits gras et sucrés, papiers et cartons souillés d'aliments, ni les mauvaises herbes en graines dans un composteur domestique.

Où vont les matières organiques collectées?

Au lieu d'être enfouies au site d'enfouissement technique de la RIDR à Rivière-Rouge, les matières organiques contenues dans les bacs bruns des secteurs résidentiels, commerciaux et institutionnels ciblés seront acheminées vers un site de compostage de Chertsey. Le processus complet prend environ 12 mois. Il en résulte un engrais naturel à l'apparence et à l'odeur du terreau soit du compost servant à alimenter les végétaux.

Dois-je payer pour le bac brun roulant et à qui appartient-il?

COÛT : le bac roulant brun est offert gratuitement par la Municipalité en 2016.
À QUI APPARTIENT-IL : il demeure la propriété de la municipalité, mais il est de votre responsabilité de l'entretenir.
PERTE, VOL ET DOMMAGE : veuillez nous en informer, il sera réparé ou un autre bac vous sera livré, mais vous sera chargé ($).
DÉMÉNAGEMENT : laissez le bac sur place pour le prochain occupant, il est lié à l'immeuble.
NOUVELLE CONSTRUCTION : veuillez nous en informer et votre adresse sera inscrite sur la liste de distribution.

Puis-je être exclue de la liste de distribution des bacs? Je ne veux pas de bac.

Un bac brun sera distribué à chaque unité d'occupation, sans dérogation (ou partagé entre quelques unités dans le cas des logements multiples). Vous ne pouvez pas être retiré de la liste de distribution. Donnez-vous une chance : débutez avec les matières plus faciles, et ajoutez de nouveaux défis progressivement!

L'utilisation de sacs en papier dans le bac roulant brun est-elle obligatoire?

Les sacs en papier ne sont pas obligatoires : c'est une des nombreuses stratégies permettant de contribuer à la propreté du bac brun, de minimiser les odeurs et d'éviter les insectes. Vous pouvez déposer les matières organiques en vrac directement dans le bac roulant brun. Si vous le désirez, vous pouvez vous procurer des sacs en papier dans les quincailleries ou étendre du papier journal ou du carton dans le fond du bac.

Consultez notre site Internet *valdavid.com* pour de plus amples informations.

Qu'est-ce qu'un *écocentre?*

C'est un centre de récupération où vous pouvez vous départir écologiquement des matières non acceptées dans la collecte des déchets.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

- Gratuit pour les résidents de la MRC des Laurentides.
- Une preuve de résidence est exigée.
- Vous avez droit jusqu'à 26 visites par année.
- Interdit aux commerces, entrepreneurs et institutions.
- La quantité maximale par visite est de 64 pieds cubes (remorque de 8'x 4'x 2').
- Il est recommandé de trier vos matières à la maison afin de faciliter le déchargement.
- Vous devez décharger vous-même vos matières en suivant les indications sur place.



Matières acceptées dans les *écocentres*

- ✓ Matériaux de construction et de démolition
- ✓ Pneus et batteries d'automobile
- ✓ Meubles et matelas
- ✓ Appareils électriques et électroniques
- ✓ Matières recyclables
- ✓ Contenants, emballages, imprimés et journaux
- ✓ Résidus verts (acceptés uniquement au printemps et à l'automne)

- ✓ Résidus domestiques dangereux RDD
  - Peinture, vernis et solvants
  - Huile à moteur usagée
  - Téléphone cellulaires
  - Aérosols
  - Oxydants
  - Bonbonnes de propane
  - Pesticides et engrais
  - Cartouches d'encre
  - Produits nettoyants
  - Ampoules fluo compactes
  - Thermomètres
  - Extincteurs (domestiques seulement)
  - Piles alcalines et rechargeables
  - Tubes fluorescents (4 et 8 pieds)
  - Contenants de peinture en métal (vides)

ÉCOCENTRE

Sainte-Agathe des-Monts

170, rue Principale,
Sainte-Agathe-des-Monts
819 326-4595, poste 1

PÉRIODE ESTIVALE (du 2e samedi d'avril au 3e mardi de septembre)
Lundi au vendredi : 9 h à 16 h 30

PÉRIODE HIVERNALE (du 3e mardi de septembre au 2e samedi d'avril)
Mardi au vendredi : de 9 h à 16 h 30

TOUTE L'ANNÉE
Samedi : de 9 h à 15 h

Matières *spécifiques*

Toute matière ne pouvant être apportée à l'Écocentre.

Quoi faire?

Armes, explosifs et munitions	Contactez la Sureté du Québec.
Médicaments périmés	Rapportez-les à votre pharmacie.
Déchets biomédicaux	Contactez votre pharmacie ou votre CLSC afin d'en disposer correctement.
Piles usagées	Vous pouvez les déposer à l'hôtel de ville, à la bibliothèque ou au Métro Dufresne, vous pouvez également les apporter à l'Écocentre.
Pneus provenant de commerces (station-service, concessionnaire automobile, garage)	Contactez Recyc-Québec et leur Programme québécois de gestion intégrée des pneus hors usage 2015-2020.
Amiante	Contactez la Régie intermunicipale des déchets de la rouge (RIDR) afin de connaitre les frais associés, 819 275-3205.
Animaux sauvages morts (chevreuil, moufette, raton laveur, marmotte)	Contactez la Régie intermunicipale des déchets de la rouge (RIDR) afin de connaitre les frais associés, 819 275-3205.



Informations

Municipalité du Village de Val-David
2579, rue de l'Église, Val-David (Québec) J0T 2N0
819 324-5678, poste 4238 - environnement@valdavid.com

valdavid.com

Val-David
Un monde à part